

Rapport public Parcoursup session 2025

KEDGE BUSINESS SCHOOL - Site de Talence - Diplôme de Comptabilité et de Gestion - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

KEDGE BUSINESS SCHOOL - Site de Talence - Diplôme de Comptabilité et de Gestion - en apprentissage (33780)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
KEDGE BUSINESS SCHOOL - Site de Talence - Diplôme de Comptabilité et de Gestion - en apprentissage (33780)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	174	5

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bac validé	Résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences attendues	- Méthode de travail - Rigueur - Qualité de l'orthographe	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être	- Capacité à s'investir - Implication - Capacité à fournir des efforts - Concentration en classe - Capacité d'organisation - Esprit d'équipe - Autonomie - Curiosité intellectuelle	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Projet professionnel motivé par le candidat	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement	-Un travail régulier tout au long de l'année -Réalisation de stage - S'investir dans l'entreprise d'accueil pour gagner en compétences professionnelles	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

À l'issue de l'étude du dossier, l'équipe du DCG de KEDGE effectue un classement combinant une note attribuée au dossier et l'évaluation de la lettre de motivation et du projet du candidat. Le jury d'admissibilité de l'école fixe une barre d'admissibilité. Les candidats n'ayant pas obtenu une moyenne suffisante ne sont pas admissibles aux épreuves orales.

À l'issue des épreuves orales, KEDGE effectue un classement combinant la note d'évaluation du dossier et des épreuves orales. Le jury d'admission de l'école fixe une barre de classement. Les candidats n'ayant pas obtenu une moyenne suffisante ne sont pas classés.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La formation prend en compte la participation des lycéens aux cordées de la réussite dans le cadres des épreuves.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Etape 1 : Evaluation du dossier candidature qui prend en compte une analyse du bulletin de notes, l'appréciation générale du conseil et de classe et l'évaluation de la lettre de motivation de candidat. A l'issue de cette évaluation, une note sur 20 est attribué au candidat. Le jury d'admissibilité de l'école fixe une barre d'admissibilité. Les candidats n'ayant pas obtenu une moyenne suffisante ne sont pas admissibles aux épreuves orales.

Etape 2 : Entretien de motivation de 30 minutes avec un jury composé d'une personne de l'équipe pédagogique du programme "Préparation au DCG". L'objectif de l'entretien est de mieux connaître le candidat et de comprendre ses motivations à intégrer le programme. À l'issue des épreuves orales, KEDGE effectue un classement combinant la note d'évaluation du dossier et des épreuves orales. Le jury d'admission de l'école fixe une barre de classement. Les candidats n'ayant pas obtenu une moyenne suffisante ne sont pas classés.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Soignez particulièrement votre lettre de motivation. C'est un élément essentiel de votre dossier.
- N'oubliez pas de compléter la rubrique « Activités et centres d'intérêts ». Elle permet de mieux cerner votre profil et votre personnalité.
- Attention : tout dossier incomplet sera fortement pénalisé.
- Restez informé·e de l'actualité économique et des grands enjeux contemporains.
- Réfléchissez dès maintenant à un premier projet professionnel, que vous pourrez présenter lors de l'entretien de motivation.
- Participez aux journées portes ouvertes. Vous pourrez y rencontrer les professeurs, les étudiants et les professionnels, et obtenir de précieux conseils pour réussir votre admission.
- N'hésitez pas à échanger avec les anciens et les actuels étudiants de la formation. Si besoin, KEDGE peut vous mettre en relation avec eux.

Signature :

Alexandre DE NAVAILLES,
Directeur Général de l'établissement KEDGE
BUSINESS SCHOOL - Site de Talence